



N°11

LANTEN' EWS

Votre bulletin
d'informations communal

CONSEIL MUNICIPAL DU 14/12/2021

- Le Conseil Municipal fixe le prix du stère d'affouage à 32 € et arrête la liste des affouagistes à 13 feux.
- Du houpier va être proposé pour ceux qui ne souhaitent pas prendre d'affouage, au prix de 7 € le stère. Il sera possible, pour ceux déjà inscrits à l'affouage, de changer pour du houpier. Pour cela, un formulaire à remplir est à rendre en mairie avant le 31/12/2021.
- Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour solliciter une aide financière de la part du SIED70 concernant le projet de rénovation du foyer rural.

INFORMATIONS DIVERSES

- Jean Marie PHILIPPE et Christophe DUHAUT, fontainiers au Syndicat des Beiges vont procéder prochainement au relevé des compteurs d'eau de votre habitation.

Dans ce même temps, ils installeront sur chaque compteur d'eau, un dispositif permettant de collecter à distance, les informations relatives à la consommation d'eau.

Ce système de télé relève radio permettra de détecter instantanément les fuites ainsi que toutes anomalies (casses, haut débit, consommation d'eau anormale...), sur l'ensemble des canalisations.

Le syndicat des Beiges est attaché à rendre un service public de qualité aux usagers et à préserver l'eau « ressource vitale » en maîtrisant sa distribution.

Merci de bien vouloir réserver un bon accueil à nos fontainiers lors de leur passage et leur intervention à votre domicile.

- Dans le cadre du projet de sécurisation du village, des feux tricolores ont été mis en service la semaine dernière au centre du village

Ils sont encore en phase de test sur une durée de 15 jours environ, afin de tester différents modes de fonctionnements.

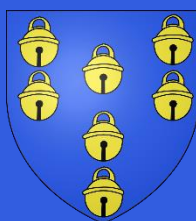
Dans ce contexte sanitaire compliqué, toute l'équipe municipale vous souhaite malgré tout d'excellentes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous.

Le Maire,
David BALAUD

Suivez-nous sur internet ou contactez nous par mail : contact@lantenot.fr



@lantenot



Commune de Lantenot



lantenot.fr

Imprimé par nos soins, merci de ne pas jeter sur la voie publique.